

# DISTINGUER LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES RELATIVES ET CONJONCTIVES EN « QUE »

## OBSERVER

- a. La jalousie est un sentiment **que** l'on peut difficilement maîtriser.
- b. J'ai retrouvé l'espoir **que** tout va s'arranger.
- c. **Qu'**il faille en arriver là me désole.
- d. L'intérêt **que** la banque a montré pour ton projet est encourageant.
- e. Ces sauveteurs sont fiers **que** le président en personne soit venu les féliciter.
- f. Je pense **qu'**il est préférable de cesser tout contact.
- g. Le cadeau **que** ma sœur m'a offert m'a touchée.

1. Classez les phrases en fonction du mot « que ».
2. Remplacez, lorsque cela est possible, la proposition introduite par « que » soit par un adjectif (ou un groupe adjectival), soit par un groupe prépositionnel.

## QUE : PRONOM RELATIF OU CONJONCTION DE SUBORDINATION ?

- Dans une **proposition subordonnée relative**, « que » est toujours un **pronom** et remplace, à ce titre, un GN. Le « que » pronom relatif a toujours une fonction syntaxique dans la relative.

**Ex :** *L'amour que je te porte est inconditionnel.*

Le pronom relatif « que » remplace le GN « l'amour » et est COD du verbe « porte ».

- Dans une **proposition subordonnée conjonctive**, la **conjonction de subordination** « que » ne remplace rien. Elle ne remplit aucune fonction syntaxique à l'intérieur de la proposition subordonnée conjonctive.

**Ex :** *Je suis d'avis que tu viennes.*

## LA FONCTION DE LA PROPOSITION SUBORDONNÉE

- La **proposition subordonnée relative en « que »** complète toujours un nom ou un GN. Elle est **épithète** ou **apposée**.

**Ex :** *La colère que vous avez étouffée vous a nuí.*

*La nuit, que je craignais enfant, est maintenant mon refuge.*

- La **proposition subordonnée conjonctive en « que »** peut occuper la plupart des fonctions du nom, notamment celles liées au verbe (sujet, COD, COI, attribut du sujet...).

**Ex :** *Que tu viennes est important pour moi. (sujet)*

*Je pense que la bienveillance est une qualité essentielle. (COD)*

Elle peut également compléter un nom ou un adjectif. Dans ce cas, sa fonction est **complément du nom** ou **complément de l'adjectif**.

**Ex :** *Voilà la preuve qu'il n'a rien fait de mal. (complément du nom)*

*Ils sont déçus qu'elle ne vienne pas. (complément de l'adjectif)*

## MANIPULATIONS

- Une proposition subordonnée relative peut souvent être remplacée par un autre type d'expansion du nom et être supprimée, sans que la syntaxe de la phrase n'en soit affectée.

**Ex :** *Mon projet, que tu trouvais trop ambitieux, s'est concrétisé.*

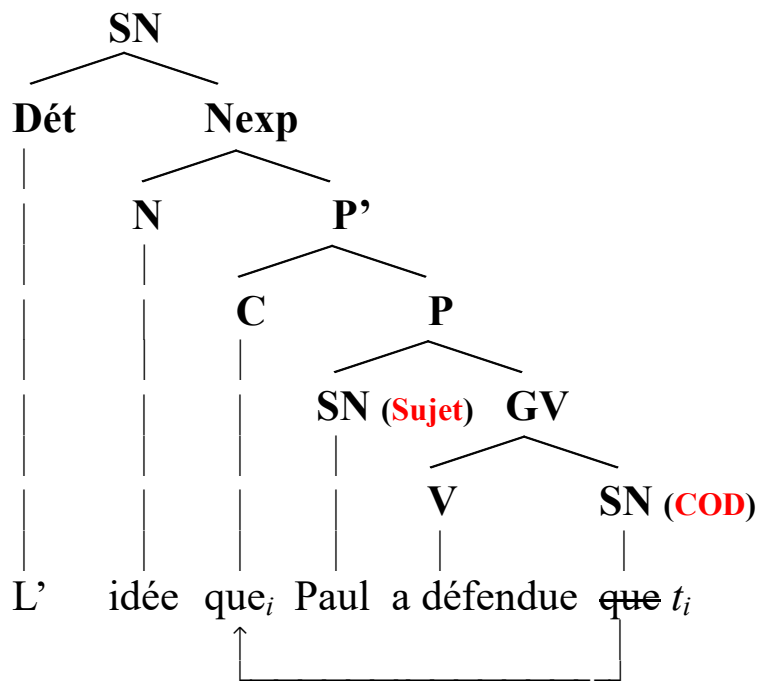
→ *Mon projet, **trop ambitieux selon toi**, s'est concrétisé.*

- La proposition subordonnée conjonctive en « que » ne peut être ni remplacée par une expansion du nom, ni supprimée lorsqu'elle remplit une fonction en lien avec le verbe. C'est le cas dans la grande majorité des emplois.

**Ex :** *Je veille à **ce que tu sois toujours honnête**.*

**Structures arborescentes respectivement avec une complétive et une relative comme complément du nom abstrait « idée »**

**RELATIVE :**



**COMPLETIVE :**

